

## Encore une contre-vérité

Date : 2 février 2014

Plus je les relis, plus je suis impressionné par la médiocrité des documents fournis par Jacques Delanoë en exécution du marché que le Département lui a illégalement attribué le 18 avril 2013, sans publicité ni mise en concurrence, pour « la création et le lancement du gentilé d'Ille-et-Vilaine ».

Je vise autant la forme que le fond, et en voici une nouvelle illustration.

Dans le 1<sup>er</sup> « livrable », il est indiqué que le département de Loire-Atlantique s'est "tout récemment" doté du gentilé "mariligérien", avant que dans le 2<sup>ème</sup> « livrable » il soit indiqué un peu plus précisément que « *La Loire-Atlantique et la Somme se sont dotés d'un gentilé en 2012 : les Mariligériens et les Samariens* ».

**C'est une grossière contre-vérité parmi d'autres : la Loire-Atlantique n'a ni gentilé, ni « appellation d'origine contrôlée » par le Conseil général.**

A la date du 4 juillet 2013, en témoignage - s'il en était besoin - le site de l'Assemblée des Départements de France (ADF) qui est l'association pluraliste qui réunit les Présidents des 102 départements.

Et on ne s'en étonnera pas après avoir lu [ceci qui date du 22 novembre 2011](#) :

*« Il n'y a pas de nom pour nos habitants, reconnaît l'entourage du président du conseil général, Philippe Grosvalet (PS). C'est un problème qui se pose en Loire-Atlantique mais également dans des départements proches (Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire, etc.). Ça n'empêche pas le territoire de vivre, ni l'institution de fonctionner. Nous ne sommes toutefois pas indifférents à cette question, qui pourrait certainement contribuer à renforcer l'identification des habitants à leur département ».*  
Alors, à quand une consultation en Loire-Atlantique? *« On regarde ce que fait la Somme mais on n'engagera pas de démarche similaire, assure le conseil général. En cette période de crise, nos citoyens nous attendent sur autre chose. Il y a des problèmes plus importants à traiter. »* Un avis partagé par le chef de file de l'opposition, André Trillard (UMP). *« Trouver un nom n'est pas chose facile. J'ai peur qu'il y ait encore une belle bataille entre pro-Bretons et pro-Ligériens. Ça supposerait d'être très habiles et très unis. On peut très bien s'en passer. »*